

VILLERS-SAINT-PAUL

MAGAZINE MUNICIPAL-HIVER 2021 - N°92



Prêts pour 2021



Covid 19

Une année bouleversée
par l'épidémie

Mutuelle communale

Un accès aux soins
pour tous.

Hommage

Hommage des Villersois
à Samuel Paty

BULLETTIN MUNICIPAL
Mairie de Villers-Saint-Paul
Hiver 2021

Directeur de la publication
Gérard Weyn

Rédaction - Maquette
Mise en page - Photos
Jean Hernandez
Camille Lopez

Impression
Imprimerie Houdeville
280, rue Henry Bessemer
60100 CREIL

Tirage
3000 exemplaires

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2021

Retrouvez-nous sur le site internet

 www.villers-saint-paul.fr

et sur les réseaux sociaux



Mairie de Villers-Saint-Paul

 Mairie de Villers-Saint-Paul
Place François Mitterrand
60870 Villers-Saint-Paul

 03 44 74 48 40

 contact@villers-saint-paul.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h

Mardi : 8h45-12h 13h30-17h

Mercredi : 13h30-18h

Jeudi : 8h45-12h 13h30-17h

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 9h -12 h

3 **Édito du Maire**

4 **Covid-19**

Une année 2020 bouleversée par l'épidémie.



6 **Mutuelle communale**

Un accès aux soins pour tous.



8 **Alerte SMS**

Inscrivez-vous !

9 **L'agglomération Creil Sud Oise**

Nouveau service de transport à la demande.
OPAH.



10 **Cadre de vie**

Place du 19 mars 1962,
un cœur commerçant plus attractif !
Dépôts sauvages = délinquance.

12 **Hommage**

Hommage des Villersois à Samuel Paty.



14 **Enfance et éducation**

Inquiétudes autour de l'avenir de notre
Réseau d'éducation prioritaire.
L'accueil enfants-parents.



16 **Bien manger pour bien vivre**

Un livre de cuisine rempli de bonnes idées
gourmandes.

17 **En un clin d'œil**



20 **Tribunes**



Chères Villersaises, chers Villersois,

Au sortir d'une année difficile, du déconfinement programmé pour les fêtes de fin d'année et la crainte d'une « troisième vague » de l'épidémie de la Covid-19, je souhaite que 2021 se voit débarrassée de ce satané virus et que nous retrouvions durant cette nouvelle année, le cours normal de nos vies.



Si l'espoir d'une vaccination massive semble de plus en plus proche, il convient de rester prudent et de continuer à observer une attitude responsable et citoyenne pour préserver la santé de tous.

À ce bouleversement inédit de notre quotidien et de nos vies (jusqu'à parfois la perdre...) se succède désormais une crise économique et tous les drames familiaux et sociaux qui en découlent.



Sachez, chères Villersaises, chers Villersois, que l'ensemble des élus et des services sont à vos côtés pour vous aider à surmonter cette épreuve difficile. Je vous rappelle que les services du Centre Communal d'Action Sociale se tiennent à votre disposition pour vous accompagner si nécessaire.

Nous nous mobilisons depuis mars pour faire perdurer la solidarité communale envers nos aînés, assurer au maximum la sécurité sanitaire des écoles, adapter au mieux nos dispositifs existants en les rendant plus souples et enfin, mettre en œuvre rapidement certains projets de notre programme qui peuvent être des éléments de réponse à la crise sanitaire et aux mesures de distanciation qui s'imposent : mise en place de l'alerte SMS en novembre, d'une mutuelle communale qui sera suivie du paiement en ligne.



Aussi, au vu des dégradations inadmissibles que le poste de police municipal a subies, des incendies de voiture à répétition et de nombreuses incivilités constatées ces derniers temps malgré un confinement à respecter, je tenais également à vous assurer que le projet d'installations ciblées de caméras de vidéo-protection avance rapidement et que la phase de diagnostic préliminaire vient de se terminer.

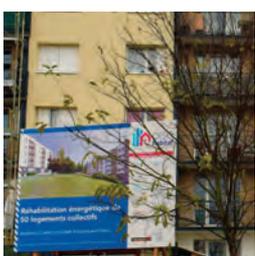


Dans ce numéro qui retrace cette fin d'année, nous vous proposons de découvrir les détails de la nouvelle mutuelle communale, de l'aménagement récent de la place du 19 mars 1962 qui change profondément notre cœur de ville commerçant, et de revenir sur l'hommage vibrant que les Villersois ont rendu au professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, victime de l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine.

Je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, de joie et plaisirs retrouvés en cette nouvelle année.

Votre Maire

Gérard WEY

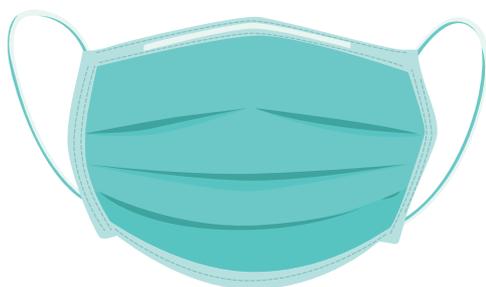


Une année 2020 bouleversée

Après un printemps et une période estivale frappés par l'épidémie de Covid-19, tout le monde espérait un retour plus ou moins à la normale à la rentrée de septembre.

Il en fut autrement.

**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**



**Merci de respecter
les gestes barrières**

VILLERS SAINT PAUL

La journée Portes ouvertes des associations sportives, « Villers, terre d'asso », a pu se dérouler avec un protocole sanitaire renforcé mis en place par la commune. Mais très vite, les chiffres nationaux des contaminations repartaient à la hausse dans ce qu'on appela « la deuxième vague ».

Le Président de la République annonça le mercredi 28 octobre, un reconfinement national à effet immédiat. Villers-Saint-Paul, comme toutes les autres communes, s'est conformée aux directives du gouvernement afin de protéger la santé de tous.

Nous voilà de nouveau plongés dans deux nouveaux mois d'annulations, de modifications ou de reports de nos événements municipaux, comme le feu d'artifice déjà décalé du 14 juillet ou la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre restreinte au seul dépôt de gerbe des élus. Mais tout ceci avait un sens : vous protéger, ainsi que vos proches, face à cette pandémie inédite.

Une nouvelle organisation s'est mise en place avec toutefois trois changements majeurs par rapport au confinement du printemps : les écoles, collèges et lycées restaient ouverts, le travail continua, tout comme la garde d'enfants et les activités périscolaires de la commune.

Écoles, mise en place du protocole sanitaire renforcé

C'est en totale concertation avec les enseignants et services de l'Éducation nationale que nous avons

e par l'épidémie

COVID 19 | Les bons gestes à adopter pour se protéger et protéger les autres

- Portez un masque.
- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Restez à distance raisonnable.
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.

VILLERS SAINT PAUL

LE CENTRE SOCIOCULTUREL LE TRAIT D'UNION

- 📍 Espace Pierre Perret - Cavée des Renards
- ☎ 03 44 66 32 55
- ✉ espacepierperret@villers-saint-paul.fr

maintenu la restauration scolaire et les activités périscolaires, en adoptant un protocole sanitaire renforcé, permettant notamment de diminuer le plus possible le brassage des élèves.

Les agents d'entretien de la commune désinfectent et aèrent les salles et les couloirs deux fois par jour. Les services techniques de la Ville sont aux petits soins pour fournir les équipements nécessaires au respect du protocole. Ainsi, les écoles sont toutes équipées de gel hydro alcoolique et des masques ont été fournis par la Mairie aux enseignants et aux enfants.

Une allocation de rentrée scolaire exceptionnellement bonifiée

La crise sanitaire a provoqué une crise économique sans précédent dans notre pays. Les jeunes, déjà fortement touchés par la précarité, connaissent des pertes d'emplois conséquentes et notamment pour les étudiants, des petits boulots pour financer leurs études. Tout comme les actifs ayant vécu licenciements ou non renouvellement dans leurs contrats, ils n'ont pas pu bénéficier du chômage partiel, même si celui-ci n'est qu'un pis aller. Ceux qui devaient trouver une alternance ou des stages rémunérés voient leurs candidatures refusées.

Les jeunes villersois devaient donc être également soutenus à hauteur de la situation. C'est pourquoi, les élus de la commune ont fait le choix d'augmenter l'allocation de rentrée scolaire aux lycéens et étudiants de 30 et de 90 euros respectivement. Les lycéens ont ainsi reçu 150 euros et les étudiants, 300 euros.

Le CCAS peut vous aider !

Vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien ? Vous êtes touché par la crise sanitaire ?

Le Centre communal d'action sociale est là pour vous aider et vous accompagner !

Prenez rendez-vous sans plus attendre :

☎ 03 44 74 48 49

✉ ccas@villers-saint-paul.fr

Un accès aux soins pour tous



On m'a dit
que Villers-
Saint-Paul
en fait
partie !



Aujourd'hui, à Villers-Saint-Paul comme partout en France, le constat est le même : de plus en plus de nos concitoyens renoncent ou paient trop cher un accès aux soins mal remboursé. Faute d'informations parfois, par manque de moyens souvent.

Quand on ne perçoit qu'une petite retraite, quand on vit une période de chômage prolongée ou que l'on a une famille nombreuse, les difficultés sont les mêmes.

Se soigner coûte cher et l'on peut renoncer aux soins, faute de pouvoir souscrire à une complémentaire santé.

C'est pour cela que vos élus, dans le cadre de la politique sociale souhaitée et mise

en place par le CCAS, ont activement cherché à remédier à cet état de fait. La mise en place d'une mutuelle santé communale est apparue comme une solution efficace.

La mutuelle de Villers-Saint-Paul : pas « just » un gadget

Ainsi, Villers-Saint-Paul a décidé de mettre en place un dispositif de mutuelle « communale » qui a été négocié afin d'offrir aux Villersois une complémentaire santé alliant qualité de prestations et cotisations adaptées.

Parmi tous les acteurs du monde mutualiste rencontrés, le choix s'est porté sur la Mutuelle Just. Choix de proximité et de sécurité tout d'abord puisque cette mutuelle régionale basée à Valen-

ciennes est présente depuis près d'un siècle dans le domaine de la protection santé. Choix de l'expertise ensuite puisque cette mutuelle a travaillé avec les élus pour proposer des formules adaptées aux besoins des habitants et des tarifs en adéquation avec les possibilités de chacun.

Une mutuelle certes, mais pas que...

D'autres aspects de la proposition de la Mutuelle Just ont séduit. En plus des garanties « classiques »

d'une complémentaire santé à moindre coût, l'offre négociée inclut une série de services ou d'avantages non négligeables, en ces temps où la prévention et la préservation du bien-être et du bien-vieillir sont encore

plus importants.

En effet, chaque adhérent à la mutuelle communale de Villers-Saint-Paul peut bénéficier du remboursement de sa licence sportive à hauteur de 40€ (valable pour tous les ayant-droits), de l'accès à la téléconsultation médicale et de l'aide d'une plateforme d'intermédiation permettant d'accompagner les tracas du quotidien.

Récemment, une dernière nouveauté a également été mise en place pour répondre à l'actuelle crise sanitaire : un forfait dédié à l'accompagnement sport-santé des personnes hospitalisées pour cause de Covid-19.

Pour en savoir plus sur ce dispositif solidaire, vous pouvez contacter la conseillère dédiée par la Mutuelle Just au 03 27 48 12 23 ou vous rendre sur le site internet de la mutuelle pour effectuer une demande de devis en ligne (www.just.fr).

Inscrivez-vous à l'alerte SMS

Afin d'assurer une communication instantanée en cas d'événements exceptionnels et de renforcer la sûreté des Villersois, les élus avaient souhaité inscrire dans leur programme le développement d'une alerte SMS, notamment suite à l'épisode de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen en 2019.

Fn cas de situation d'alerte (événement climatique, risque industriel) qui surviendrait sur le territoire, il vous est maintenant possible de recevoir directement un SMS vous indiquant les risques, les consignes à suivre ainsi que les meilleures façons de vous protéger.

Vous profiterez également par ce canal, d'un rappel des dates importantes de la vie municipale.

Comment s'inscrire ?

Une seule chose à faire pour profiter de ce nouveau service : s'inscrire en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet de la ville ou par mail à communication@villers-saint-paul.fr en indiquant vos noms, prénoms, votre numéro de téléphone et adresse postale (avec la mention : j'accepte que les informations saisies soient utilisées pour m'envoyer les alertes SMS de la commune de Villers-Saint-Paul).



Le dimanche 25 octobre, un incident sans gravité est intervenu sur la plateforme chimique de Villers-Saint-Paul.

Ne constituant pas une situation d'alerte, aucune communication n'a été émise par le biais de cette alerte SMS.

Suite à cet événement ayant engendré de nombreuses interrogations sur les réseaux sociaux, nous avons souhaité compléter notre procédure d'alerte en cas d'incident ne présentant pas le caractère d'un péril grave et imminent, mais un caractère exceptionnel.

Situation

Péril grave et imminent

Communication des consignes de sécurité par tous les moyens utiles (sirène, panneaux lumineux, site internet, facebook, alerte SMS).

Absence de risque manifeste

Communication sur l'absence de risque sur la page facebook et l'alerte SMS.



Nouveau service de transport à la demande

Dans le cadre du renouvellement du marché de transport urbain, le STAC devient l'AXO et vous propose un nouveau service de transport à la demande dès le 29 mars prochain !

Le nouveau réseau de transport urbain vous proposera désormais un service de nuit, répondant aux besoins des personnes travaillant en horaires décalés. Il fonctionnera du lundi au vendredi : le matin à destination de la gare de Creil (de 4h à 5h30) et le soir en provenance de la gare de Creil (de 22h à 1h) aux arrêts « Mairie » et « Place du Marché » de la commune.

Les réservations pourront se faire jusqu'à 20 minutes avant votre déplacement, par téléphone (pendant les horaires d'ouverture), sur le site Oise Mobilité ou sur l'application mobile.

Plus d'informations très prochainement sur le site de l'ACSO !

🌐 <https://www.creilsudoise.fr/>

OPAH

L'ACSO a lancé la 3ème Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur son

territoire. Ce dispositif, déployé sur la commune de Villers-Saint-Paul, permettra aux habitants de logements anciens d'être accompagnés, tant sur le plan du conseil que des aides financières, dans leurs projets de travaux et de rénovation de leur habitation ou copropriété. L'opération est prévue pour une durée de 3 ans.

L'objectif de cette OPAH est de soutenir les propriétaires qui réalisent des travaux, en leur proposant des aides financières, ainsi qu'une assistance administrative et technique gratuite apportée par le cabinet SOLIHA.

Les subventions sont accordées aux propriétaires occupants en fonction de leurs ressources, et aux propriétaires bailleurs à condition qu'ils s'engagent à louer leur logement pendant 9 ans et à pratiquer des loyers maîtrisés. Les copropriétés peuvent aussi bénéficier de ce programme à travers des aides financières spécifiques.

L'ACSO met par ailleurs en place une caisse d'avance, soumise à conditions d'éligibilité, afin de permettre de lancer les travaux sans avancer l'ensemble des fonds.

Attention, pour une aide possible, les travaux ne doivent en aucun cas avoir démarré avant la constitution du dossier.

Si vous avez un projet de travaux, contactez le bureau d'étude SOLIHA pour une prise de RDV avec un conseiller :

☎ 0809 541 841 ✉ opahacso@solihha.fr

Place du 19 mars 1962, un cadre de vie plus attractif !

En juin dernier a débuté le réaménagement de la Place du 19 mars 1962. Les travaux ont été réalisés durant la période estivale afin de pouvoir vous offrir dès la rentrée de septembre, un nouveau cadre de vie !



Un meilleur accès

Depuis plusieurs années, des habitants et des commerçants exprimaient leur désir de voir notre cœur commerçant de la ville redynamisé. De ce fait, les services municipaux ont travaillé à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation, la capacité d'accueil du parking et l'accès aux personnes à mobilité réduite sur la place, le tout avec des aménagements modernes et végétalisés.

Les élus et services municipaux ont pris le soin d'organiser ces travaux durant la période estivale afin de minimiser leur impact sur vos déplacements journaliers.

84 places de parking dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite et deux places avec bornes de rechargement pour véhicule électrique sont désormais disponibles. La mobilité des automobilistes, cyclistes et piétons est facilitée. Une borne de recharge pour vélos ainsi qu'un abri sécurisé seront la dernière pierre à l'édifice !



œur

Un nouveau cadre de vie où le végétal à toute sa place

Un nouveau plan de végétalisation avec 7 massifs de plantes et la réalisation d'un éclairage adapté avec un jeu de couleurs en fonction des événements ou saisons, permettent de redessiner le paysage de cette place vitale pour notre commune. Un nouveau panneau lumineux y diffuse les informations municipales.

Les 13 platanes, malades, ont été remplacés par 55 arbres et arbustes.

Leur plantation fut d'ailleurs une belle occasion pour les médiateurs de la ville, de sensibiliser des élèves de l'école C. Boudoux à la plantation d'arbustes et plus généralement à la protection de l'environnement. 50 élèves étaient présents et ont suivi attentivement les explications des Services techniques de la ville.



Dépôts sauvages = délinquance

Profitant de l'isolement de certains secteurs de notre ville, comme la voirie du Chaudron, des délinquants n'hésitent pas à décharger, en pleine nature, toutes sortes de déchets et en premier lieu des débris issus de chantiers.

Avec les matelas, machines à laver et autres appareils électroménagers, ce sont souvent des gravats, dont certains dangereux comme ceux contenant de l'amiante, voire des peintures industrielles ou des déchets toxiques qui sont déversés le long de nos chemins avec tous les risques sanitaires et écologiques qui en découlent.

Depuis septembre 2020, les services techniques de la ville ont ramassé plus de 8 tonnes de dépôts sauvages. Pendant le temps de la collecte, où des précautions doivent être prises pour protéger la santé des agents, le service espaces verts ne peut évidemment pas être présent dans les autres secteurs de la commune, pour réaliser leurs travaux de ramassage, nettoyage et embellissement.





Hommage des

Dans le cadre de l'hommage national rendu mercredi 21 octobre à Samuel Paty, les Villersois et les enseignants de la commune se sont réunis pour se recueillir devant la Mairie.

Pprès de 200 Villersois ont rendu un hommage vibrant à Samuel Paty sur le parvis de la Mairie.

La Marseillaise a retenti avant que Madame Isabelle Rose-Massein, Adjointe au scolaire, ouvre son intervention par les mots de "Liberté, égalité, fraternité".

Elle a ensuite invité Madame Claire Boularès, enseignante en collège, à témoigner. Cette dernière a rendu hommage à son collègue à travers un discours poignant sur la laïcité dans l'enseignement, et a rappelé les valeurs de tolérance et de respect que portent l'Éducation nationale.

Veiller sur les valeurs de la République

Madame l'Inspectrice de la circonscription, nous ayant fait l'honneur de sa présence est ensuite intervenue avant que Monsieur Smaïn Merrakchi, Président de l'association culturelle et culturelle de Villers-Saint-Paul, ne prenne la parole pour prôner un message de paix.

Monsieur le Maire a conclu les interventions pour laisser place à une minute d'applaudissement en invitant les Villersois à allumer des bougies en souvenir de Samuel Paty.

Villersois à Samuel Paty

Intervention de Monsieur le Maire

"Un professeur a été assassiné parce qu'il enseignait la liberté d'expression à ses élèves. Ce drame n'est pas survenu dans un pays lointain ou à une époque révolue.

Cela s'est passé en France, vendredi dernier, le 16 octobre.

Comment en est-on arrivé là ? La réponse tient sans doute dans une somme de petits renoncements et de regards détournés sur les entorses aux règles qui permettent de vivre ensemble et que, dans ce pays, on nomme laïcité.

Des principes qui, loin d'empêcher la pratique d'une foi quelle qu'elle soit ou de brimer les croyants, ont été façonnés au fil des siècles pour permettre la cohabitation de toutes les religions, de toutes les formes d'athéisme.

On ne peut plus cacher cette réalité. L'école de notre république est devenue la cible de fanatiques qui prétendent imposer une idéologie totalitaire au nom d'une conception dévoyée et d'une pratique sectaire de la religion musulmane. L'école de la république est au cœur du projet méthodique des islamistes précisément parce qu'elle œuvre à la construction de ce qu'ils considèrent comme inacceptable : une société

où tous les enfants vivront en bonne intelligence, où l'islam sera respecté à l'instar des autres religions et cohabitera en paix avec la république.

Parce qu'ils ont l'énorme responsabilité de former des citoyens dotés d'un libre arbitre, les enseignants vivent régulièrement des agressions souvent alimentées par une propagande qui cherche à éroder les fondements de la vie collective.

Avant de payer de sa vie son ardeur à transmettre la notion de tolérance, Samuel Paty a enduré un calvaire qui concentre bien des maux de notre époque. Il a fait l'objet d'une chasse à l'homme sur les réseaux sociaux. Il s'est retrouvé harcelé, menacé jusqu'à ce qu'une brute fanatique convertisse cette haine en un assassinat monstrueux. L'éducation nationale doit tirer les conséquences de ces nouvelles réalités et cesser d'envoyer au front des hussards esseulés et démunis.

La nation, et chacun d'entre nous doit de nouveau faire corps avec les profs, les soutenir au lieu de les fragiliser, les défendre au lieu de les critiquer, afin de garantir qu'en France nul ne mourra plus jamais d'enseigner."



Inquiétudes autour de l'ave Réseau d'éducation priorita

Lundi 14 décembre, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité une motion intitulée « Touche pas à mon réseau d'Éducation Prioritaire », présentée par M^{me} Sélymata Sissoko, conseillère municipale, au nom du groupe « Villers-Saint-Paul, évidemment ! ».

Puisque la crise économique sans précédent que nous vivons ne doit pas plus encore laisser des jeunes sur le bord de la route, nous appelons à la mobilisation des Villersois et Villersaises pour protéger ensemble, notre réseau d'éducation prioritaire. Retrouvez l'intégralité de la motion adoptée :

Au mois de décembre de l'année dernière, le groupe majoritaire du Conseil municipal faisait adopter par notre assemblée une motion défendant notre label « Éducation Prioritaire » que le funeste rapport « Mathiot-Azéma » préconisait de supprimer à la grande satisfaction du Ministre de l'Éducation Nationale qui voyait là un excellent moyen de réaliser des économies sur le dos des élèves en difficulté.

Après avoir rappelé que cette labellisation avait été obtenue en 1999 à Villers-Saint-Paul grâce à la détermination du Maire et de sa majorité, la motion soulignait que ce classement permettait :

- de disposer d'effectifs par classe moins élevés qu'ailleurs.
- de bénéficier du dispositif de « dédoublement

des CP et des CE1 » pour lequel la Commune a tout de même investi près de 300.000 € et ce, sans la moindre aide de l'État.

- de fidéliser les enseignants grâce au versement d'une prime spécifique.

Fort de ce constat, et à l'unanimité, le Conseil municipal demandait alors à l'État de conserver son caractère national au label « Éducation Prioritaire » et de confirmer son attribution à la commune de Villers-Saint-Paul.

ÉDUCATION  PRIORITAIRE

Sourd aux appels des enseignants, des parents d'élèves et des élus qui, partout en France, ont exigé comme nous le maintien de l'actuel dispositif, le Gouvernement a décidé d'acter la suppression rapide de ces Réseaux d'Éducation Prioritaire.

C'est ainsi que, sans la moindre concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les collectivités qui ont pourtant accompagné financièrement ce dispositif, Madame Nathalie Elimas, Secrétaire d'État, chargée de l'Éducation Prioritaire a annoncé le 23 novembre dans les colonnes du journal « le Parisien » la disparition des R.E.P dès septembre 2022.

Rappelons tout de même que plus de 20% des Villersois vivent sous le seuil de pauvreté, que, chaque année depuis 2014, près d'un quart de nos élèves sont suivis par le R.A.S.E.D (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) et que la crise sanitaire que nous traversons a encore « creusé les écarts » en aggravant la situation des

l'avenir de notre ville

écoliers, collégiens et lycéens les plus fragiles.

La suppression de ce dispositif conçu pour réduire les inégalités scolaires dans notre pays où, par ailleurs, les effectifs par classe sont les plus « chargés » d'Europe, se révélerait catastrophique et serait le signe d'un renoncement pur et simple de l'État en matière d'éducation.

Face à cette situation qui mettrait donc en péril l'avenir même de nos enfants, le Conseil municipal de Villers-Saint-Paul :

- condamne fermement l'utilisation par le Ministère de l'Éducation d'une simple déclaration à la Presse pour informer l'ensemble de la communauté éducative des décisions graves qu'il prend sans la moindre concertation.

- demande au Président de la République, au premier Ministre et au Ministre de l'Éducation Nationale :

- de conserver son caractère national au label « Éducation Prioritaire ».

- de confirmer l'attribution de ce label à la commune de Villers-Saint-Paul.

- de maintenir les dispositifs qui en découlent en termes de conditions d'enseignement pour les élèves et leurs professeurs.

- de garantir la pérennité du dispositif de dédoublement des CP et des CE1 dont les petits Villersois ont besoin.

Victor Hugo disait que les Maîtres d'école étaient les jardiniers de l'intelligence. Ne les privons pas aujourd'hui des moyens d'exercer le mieux possible l'exaltante et indispensable mission que la République leur a confiée.



Accueil enfants-parents

Les mardis et vendredis de 9h à 12h (hors vacances scolaires) dans les locaux de l'espace Pierre Perret, la référente Parentalité du centre socioculturel le Trait d'union vous accueille !

Alors que l'organisation quotidienne pour les nouveaux parents peut parfois relever du parcours du combattant, offrez-vous une parenthèse autour d'un moment de partage, d'écoute et de sourires.

Cet accueil s'adresse aux enfants âgés de moins de trois ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial/référent.

Ouvert et convivial, il favorise les temps d'échanges et de jeux entre parents et enfants. C'est un lieu de socialisation pour l'enfant qui facilite également les échanges entre adultes.



Colis des aînés

Mardi 1^{er} décembre se déroulait la traditionnelle remise du colis de fin d'année aux aînés offert par la municipalité et le CCAS. Élus, agents et bénévoles étaient mobilisés dans la salle Brassens pour permettre le bon déroulement de la remise dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Une année un peu particulière puisque l'instant traditionnel de partage que nous aimons tant, autour d'un air de musique et d'une danse, n'a pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Mais ce dernier n'a pas empêché les sourires et les échanges conviviaux lors de la distribution des 432 colis !



Bien manger pour bien vivre

Durant toute une année, les agents du CCAS de la ville ont mis en place des ateliers cuisine intitulés « Bien manger pour bien vivre » avec les habitants des quartiers prioritaires, Bellevue et Belle visée, dans le cadre du Contrat de ville.

Par le biais d'ateliers culinaires et de manipulations, les participants étaient invités à mieux prendre conscience de l'impact de l'alimentation sur la santé, tout en menant en parallèle des activités autour de « l'estime de soi », avec notamment l'intervention d'une diététicienne.



Un livre culinaire réalisé par les ateliers « Bien manger pour bien vivre »

Ce projet verra son aboutissement dans la publication en 2021, d'un magnifique ouvrage de recettes, retraçant en texte et en images les plats réalisés dans les ateliers.

Ce livre contient, en plus des idées de recettes élaborées en fonction des saisons, des mémos santé ainsi que des fiches pratiques comme par exemple, le calendrier des fruits et légumes de saison ou la pyramide alimentaire.

À travers la culture du goût et l'apprentissage des techniques de cuisine, l'objectif était avant tout de redonner confiance et estime de soi aux participants, dans la bonne humeur et la convivialité que véhicule l'art de cuisiner des bons produits.

Nous remercions l'ensemble des partenaires et des services participants pour leur investissement conséquent dans ce beau projet collectif !



Le Père Noël vous remercie !

Vous avez été très nombreux, petits et grands Villersois à avoir déposé votre courrier au Père Noël dans sa boîte aux lettres spécialement installée sur le parvis de la mairie !



Le Père Noël nous a demandé de freiner un peu les envois tant il était submergé par vos courriers. Il espère avoir pu satisfaire chacune et chacun d'entre vous, même s'il se doutait bien que vous n'avez pas été aussi sage que vous le prétendiez en lui écrivant !



Extension des jardins familiaux

Samedi 3 octobre, les élus ont inauguré la nouvelle extension des jardins familiaux situés rue A. Briand, aux côtés du Président de l'association, Monsieur Grignon, du Président départemental des jardins familiaux, Monsieur Leblond, et des membres jardiniers.

À proximité, existaient quatre terrains familiaux avec un accès difficile. Neuf nouvelles parcelles d'environ 150m² ont été créées. Une autre parcelle, avec dalle en béton et cabane en bois permettra d'y installer les ruches communales. Une voie d'accès carrossable a été réalisée avec une placette de retournement pour les véhicules et les livraisons de fumier. Chaque parcelle dispose désormais de dalles en béton pour la

pose de nouvelles cabanes et de récupérateurs d'eau. Des clôtures ont été posées pour délimiter chaque parcelle. Enfin, un casier à fumier a été installé en fond de terrain avec un conteneur de tri. Les composteurs seront prochainement fournis par l'ACSO.



Commémorations du 11 novembre 1918

Mercredi 11 novembre, les élus se sont réunis en comité restreint compte tenu du contexte sanitaire, pour la cérémonie commémorative du 102e anniversaire de l'Armistice marquant l'arrêt des combats de la Première Guerre mondiale. Après lecture des noms des soldats morts pour la France, Monsieur le Maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts avant d'observer une minute de recueillement avec les élus. 1 400 000 soldats tombèrent au champ d'honneur sous les couleurs de notre drapeau. Ne les oublions pas et inlassablement, honorons-les.

Au secours d'un cygne !

C'est aussi ça la vie des services municipaux ! En août, la police municipale et les pompiers ont recueilli un cygne mazouté près de la Brèche... Ils ont confié l'animal à la Ferme l'arbre à poule de Villers-Saint-



Paul où il a été nettoyé, soigné et nourri avec amour. Le 20 octobre, l'animal de nouveau en bonne santé, a été relâché dans la nature. Bon vent à lui !

PAROLE DE VILLERSOIS

Nouveaux venus à Villers-Saint-Paul, Estelle et Franck, propriétaires de « l'Esprit de famille » situé au 27 rue Albert Thomas, vous accueillent depuis le 16 juillet dans un espace relouqué, qu'ils ont à cœur de rendre chaleureux et vivant !



Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Madame Estelle DIRIL, nouvelle propriétaire aux côtés de mon mari Eric et mon beau frère Franck depuis cet été du bar-brasserie « l'Esprit de famille », anciennement la « Table de Rachel », située place Albert Thomas à Villers-Saint-Paul.

Je suis ravie d'accueillir les Villersois du lundi au samedi de 7h à 20h avec mon équipe, pour déjeuner, jouer au loto ou tout simplement partager un moment de convivialité et de sourires autour d'un café ou d'un verre.

Pourquoi avoir choisi Villers-Saint-Paul pour vous installer ?

Nous avons cinq enfants dont quatre scolarisés à l'école Constant Boudoux et un petit à la crèche. Venant de région parisienne, nous voulions offrir à nos enfants un nouveau cadre de vie, qu'ils puissent grandir dans une petite ville à la fois calme, propre et charmante comme c'est le cas à Villers-Saint-Paul.

Nous sommes une entreprise familiale et après nos multiples visites dans la commune pour découvrir cette affaire qui se libérait, nous nous sommes tout de suite projetés ici et notre choix s'est fait sans hésitation.

D'autant plus qu'en concomitance avec nos travaux d'installation, la commune réalisait un réaménagement complet de la place du 19 mars 1962 ce qui rend notre l'environnement de notre commerce d'autant plus agréable.

Pouvez-vous présenter aux Villersois vos activités et vos futurs projets ?

Chez nous à « l'Esprit de famille », nous vous proposons de la cuisine familiale et traditionnelle pour vous restaurer le midi avec de bons plats maisons et nous vous servons au bar tout au long de la journée. Des jeux sont également disponibles ainsi qu'un petit point presse.

En fin d'année, nous avons eu la belle surprise d'obtenir l'agrément « débit de tabac », qui manquait à la commune depuis plusieurs mois. Nous avons entrepris de nouveaux travaux et nous sommes prêts à vous accueillir, bien sûr dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

Nous réfléchissons aussi à développer notre activité, en ouvrant les vendredis et samedis soirs pour proposer durant l'année à notre clientèle, des soirées thématiques pour animer la ville.

En attendant, nous vous souhaitons la bienvenue à « l'Esprit de famille » !



Alexandre Quizille
Premier adjoint. Groupe
« Villers-Saint-Paul, évidemment ! »

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU TRAVAIL !

Chères Villersois, Chers Villersois,

Cela fait désormais six mois que notre nouvelle équipe municipale est installée. Six mois que nous répondons à l'urgence de la crise sanitaire et sociale tout en mettant en œuvre les premiers jalons du projet que vous avez largement choisi et qui est le fil conducteur de notre action.

Du côté de la crise sanitaire, la ville a répondu présent dès le début en distribuant des masques à la population, en accompagnant les écoles dans la mise en œuvre des protocoles successifs et en ajustant le fonctionnement des services municipaux pour qu'ils puissent continuer d'assurer leur mission auprès de vous. C'est ainsi que les conditions de distributions des calculatrices offertes par la ville à l'entrée en sixième, de l'allocation de rentrée scolaire ou du colis des personnes âgées ont été revues pour qu'elles puissent avoir lieu en toute sécurité.

La ville a aussi tenu à marquer sa solidarité avec les familles dès cet été en organisant pour les nombreuses familles privées de vacances un programme « Mon été à Villers » densifié et étendu sur le mois d'août. À la rentrée cet effort s'est poursuivi avec une forte majoration de l'allocation de rentrée scolaire pour les lycéens et les étudiants.

Dans le même temps les premières mesures du projet 2020-2026 sont rentrées en application. Un système d'alerte SMS a été créé pour prévenir la population en cas d'événement exceptionnel sur la commune. Une mutuelle communale a été mise en place à destination des villersois qui sont peu ou mal couverts. Un budget participatif d'un montant de 100 000 euros par an a été voté lors du dernier conseil municipal pour que les villersois participent directement aux choix d'investissement. Une bourse « jeunes majeurs » de 200 euros a vu le jour pour tout jeune villersois de 18 ans ayant un projet personnel à financer. La place du 19 mars et ses abords ont été réaménagés dans le cadre d'une opération de grande ampleur qui embellit notre ville.

Le chantier de la vidéoprotection a lui aussi été lancé. Un diagnostic a été établi à notre demande par les services préfectoraux et les forces de l'ordre pour que l'implan-

tation de caméras se fasse aux endroits les plus stratégiques et les plus dissuasifs.

En 2021 de nombreux défis nous attendent comme la mise en œuvre du paiement en ligne pour les services communaux ou la définition d'un nouveau projet pour notre jeunesse. Je suis convaincu qu'aux côtés de Gérard WEYN, avec notre équipe profondément renouvelée et volontaire et des services dévoués à leurs missions d'intérêt général, nous continuerons à transformer notre ville et à répondre à vos attentes.

Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année, qu'elle soit heureuse et fraternelle.



Marie-France Boutroue
Présidente du groupe
« Villers-Saint-Paul, tout simplement »

TIMBRE POSTE

Très difficile de délivrer un message dans ce si petit espace. En effet c'est la place octroyée à la tribune des élus minoritaires dans ce journal. Alors gardons espoir et faisons confiance à ceux qui vont la lire. Dans ces moments délicats que nous vivons comment se réapproprier des lieux de vie pour être ensemble quelques soient son origine, sa culture et ses croyances. La population de Villers St Paul s'est développée à l'aune des embauches de travailleurs venant d'Afrique du nord. Ils se sont intégrés, ont étudié, joué et surtout ils ont travaillé avec tous les autres travailleurs. La ville s'en est enrichie. Toutes ces familles ont tissé des liens entre elles. Je pense à toutes ces personnes qui a un moment ont choisi la nationalité française. Aussi aujourd'hui la population de la ville est mixte, diverse. Toutes ces femmes et ces hommes ne sont en rien comptables des attentats. Alors restons solidaires pour développer une société dans le respect de chaque individu où tout le monde se sente bien et construisent de nouvelles histoires communes.

VILLERS SAINT PAUL

**UN GESTE GRATUIT
SIMPLE ET RAPIDE**



TRIER C'EST PAS COMPLICQUÉ

